



## L'École des beaux-arts Nantes Saint-Nazaire ouvre son Master Art à l'alternance, en partenariat avec le CFA Grafipolis

**C'est une nouveauté dans le domaine de l'enseignement supérieur artistique public, toute structure professionnelle des domaines artistiques, culturels et créatifs peut désormais recruter et former en alternance un-e apprenti-e étudiant-e.**

Titulaires d'un Diplôme National d'Art (Licence 3), l'apprenti-e en Master à l'école d'art est fidèle au caractère interdisciplinaire et généraliste de la formation Beaux-Arts, dans sa capacité à assumer une pluralité et diversité de missions, et une aptitude à articuler et mettre en forme, la pensée et l'expérimentation pratique, les techniques et les connaissances théoriques dans une perspective de production et/ou de diffusion.

La singularité d'un apprenti-e en art est le sens de l'autonomie et de l'adaptation, sa polyvalence, ses compétences hybrides tant théoriques que pratiques, une transversalité particulière qui envisage à la fois créativité, curiosité et réflexivité ainsi qu'une ouverture à des champs de savoirs et de disciplines.

Grâce au programme Master Art en alternance [DNSEP Diplôme national supérieur d'expression plastique homologué au grade de master], l'apprenti-e peut effectuer dans votre structure, un large éventail de missions qui seront élaborées en étroite concertation avec la structure d'accueil.

- Réaliser des productions techniques plastiques : bois, métal, verre, moulage, modelage
- Réaliser des productions techniques visuelles : prise de vues (photo, vidéo), montage, impression, son, retouche d'images, 3D, graphisme...
- Organiser une direction artistique : du concept à la réalisation
- Créer des expositions, événements
- Accompagner une régie d'expositions, régie d'atelier
- Mettre en place des outils de communication et de diffusion
- Mettre en place des contenus pour la médiation, iconographie
- Mettre en place archivage, recherche, documentation...

De nombreuses structures créatives peuvent désormais recruter et former en alternance un apprenti aux Beaux-Arts pour développer leurs activités : artistes indépendants, artisans, sérigraphes, menuisiers, joailliers, graphistes, scénographes, designers, réalisateurs, créateurs de mode, stylistes architectes, paysagistes, décorateurs..., sociétés de production audiovisuelle, ateliers de production, fabrication de décors, agences de photographie, d'architecture, résidences d'artistes...

Dans le domaine de la diffusion professionnelle, les compétences transversales de ces alternant-es créatif-ves et pluridisciplinaires sont également recherchées – lieux d'expositions (galeries, musées, centres d'art, Frac, fondations...), associations de création, de diffusion et de médiation : art, cinéma, théâtre, musique, danse..., agences de communication, de publicité, d'événementiel, maisons d'éditions, revues spécialisées...

### Infos pratiques

#### ➔ Modalités

##### Modalités

- Date d'embauche : possible à partir de juillet jusqu'à octobre ; rentrée universitaire en septembre 2023.
- Contrat d'apprentissage de 12 (Master 2) à 24 mois (Master 1 et Master 2)
- Condition de niveau d'études et d'âge pour les candidats : Bac + 3, maximum 29 ans révolu
- En moyenne, 3 semaines en entreprise / 1 semaine à l'école

#### Contact

Véra Le Saux  
Chargée de mission alternance /recrutement  
vera.le-saux@beauxartsnantes.fr  
07 67 43 80 12

#### Administration

Thomas Denis  
t.denis@grafipolis.fr  
02 40 50 24 22

#### ➔ Financement

Formation professionnelle financée par les OPCO et le NPEC.

#### ➔ Rémunération de l'apprenti

Selon les bases légales et/ou conventionnelles des rémunérations en vigueur au moment de la contractualisation à retrouver sur le site de l'AFDAS [www.afdas.com](http://www.afdas.com).

#### ➔ Aides exceptionnelles 2023

Mises à jour des aides versées par l'État aux entreprises à consulter sur le site de l'AFDAS [www.afdas.com](http://www.afdas.com).